

III - UN PAYSAGE CANNIER

L'interprétation paysagère de la plaine comprenant Poyen, Clugny et Boismorin s'articule autour de quatre thématiques qui rendent compte de la richesse de cette plaine : L'entour naturel, une plaine cannière, les voies et chemins et l'implantation humaine

1/ L'ENTOUR NATUREL

Autour de Poyen, comme une fresque en arrière plan, tapissant le nord et l'ouest du site, apparaissent trois types de milieux naturels :

- La chaîne de montagnes de la Basse-Terre découpe l'horizon lointain permettant de découvrir les Mamelles. Sa découverte replace l'habitation Poyen implantée à l'ouest du Nord Grande-Terre par rapport au Grand Cul-de-sac Marin et par la même dans l'archipel guadeloupéen en vis-à-vis de la Basse-Terre.

- Toujours à l'ouest, dans un plan plus proche, apparaît sur un court segment, la cime de la forêt marécageuse avec ses mangles médailles, qui telle une barrière humide isole les terres de la plaine cannière, du Grand Cul-de-Sac Marin et de la mer.

- Au nord, dans un plan moins éloigné, une autre ligne de cime d'arbres moins massifs, serpente vers l'ouest. Elle rend compte du tracé de la ravine Gaschet en direction de la mer, qui délimite l'habitation Poyen dans cette direction.

2/ UNE PLAINE CANNIERE

Sous les yeux s'étendent à l'ouest/nord-ouest et au sud, une plaine semi-vallonnée. Elle fait partie d'un plateau basculé dont le pendage est orienté à l'ouest. Marge érodée du plateau du "Nord Grande-Terre" plongeant vers la mer et elle est parcourue de collines, de petites dépressions et de vallons littoraux. Cette plaine est un ensemble combiné de collines et de vallons où se côtoient des formations naturelles de forêt sèche, savane et friche, et des cultures cannières.

Les sols et verts sols profonds ont un comportement hydrique avantageux pour la physiologie des plantes. La profondeur des sols riches en matière organique permet, malgré la difficulté du climat et l'intensité des saisons sèches, la culture intensive de la canne à sucre.

On découvre ainsi une plaine cannière couverte de micro-collines sur lesquelles ont été identifiées les centres des habitations sucrières et leur moulin dont on aperçoit ceux de Clugny et de Boismorin avec leurs champs de canne tout autour.

3/ UN ESPACE DE CIRCULATION

Cette plaine cannière bordée d'une zone humide littorale est traversée par différentes voies de circulation qui traduisent l'importance stratégique de ce territoire construit par l'histoire. Cinq voies de circulation structurent ce territoire.

- La Ravine Gaschet dont on aperçoit au nord-ouest les arbres de la berge, ravine actuellement bouchée, mais qui pendant plus de deux siècles a été navigable (sous les noms de Ravine de Mancenilliers, Canal à Doro, Grand Canal et Canal Faujas)

- à l'ouest au premier plan, la route nationale N°6 qui relie Port-Louis à Petit-Canal, existe depuis le XVIIIe siècle (sous l'appellation de route coloniale n°6)

- délaissant cette route, se dirigeant vers l'ouest un chemin de terre traverse la plaine cannière en direction de la forêt marécageuse, facilitant l'accès terrestre à l'ancien

port de Beautiran.

- vers le sud, en amont de la route nationale, tout en la longeant, la voie ferrée reliant l'usine de Beauport à celle de Rancogne (construite dans la décennie 1900).

- repartant vers l'aval, sur l'autre versant de la route nationale, les arbustes alignés, telle une ligne témoin de l'ancienne voie ferrée qui desservait le port de Beautiran.

4/ L'IMPLANTATION URBAINE

Les deux cent cinquante années d'occupation humaine marquent de leur empreinte des espaces et des lieux. L'implantation des hommes outre les activités agricoles (labour, récolte, élevage ...) se concentre en deux endroits situés de part et d'autre de l'habitation Poyen :

- La section Gaschet qui regroupe une trentaine de parcelles réparties sur le petit morne, surplombe la zone humide et la ravine. C'est un espace semi-urbanisé comportant une quarantaine de bâtis où résident une vingtaine de familles. Au cœur de cette section composée majoritairement de guadeloupéens d'origine indienne, s'élèvent deux temples hindous avec leurs mâts et leurs drapeaux caractéristiques. La section Gaschet est un lieu de résidence paisible vivant en étroite symbiose avec les trois milieux qui l'enserment, la terre humide de Beautiran à l'ouest, la plaine cannière au sud et à l'est, la ravine au nord.

- Le centre de Clugny concentré autour de l'ancien moulin. Il comprend une dizaine de bâtis au centre d'expérimentation et d'exploitation de l'I.N.R.A.. Devenu un lieu de travail (et non plus de résidence comme aux siècles précédents), il concourt à l'équilibre de la plaine cannière autour de Poyen.

IV - POYEN ET LA RAVINE

Le territoire de l'habitation Poyen a donc évolué du XVIIIe au XIXe siècle. Cette évolution met aujourd'hui en relief, en dehors des champs de canne, trois unités singulières de ce qu'est aujourd'hui Poyen : son centre historique, la forêt de Poyen, les berges de la ravine.

1/ UN CENTRE HISTORIQUE RECOMPOSE

Le cœur du XVIIIe siècle se recompose dans le dernier tiers du XIXe siècle par la cessation de son activité manufacturière. Le moulin tombe en désuétude alors que disparaissent la sucrerie et d'autres bâtiments. Les structures encore utilisées sont celles en rapport avec l'eau (pour les hommes et le bétail). L'habitation des résidents de Poyen au XXe siècle se localise non loin de ce centre historique. Ce dernier vit sa « deuxième mort » au milieu du siècle par la migration des résidents et la dégradation puis la disparition de toutes traces du bâti résidentiel.

Ce centre historique recomposé puis abandonné disparaît, envahi par les fourrés et le sous-bois, devenant invisible à l'étranger au site. Réhabilitation Poyen nécessitera la revalorisation de ce centre et de ses vestiges.

2/ LA FORET POYEN (planche 10)

Tout autour de ce centre et à partir de lui, se déploie en éventail vers le nord et l'est où s'écoule la ravine, la jeune forêt de Poyen. Elle se distribue sur un massif de 24 ha, surplombant les berges de la ravine de 15 à 24 mètres. C'est une forêt jeune, d'à peine une

PLANCHE 10

La forêt et la ravine



soixantaine d'années, plantées par l'usine Beauport durant la décennie 1940. C'est une forêt sèche, xérophile, constituée principalement de Mahoganys. Elle comprend d'autres espèces comme des poiriers (chêne d'ayiti, poiriers-pays), des Bois de Roses, Mapou, Campêche, Bois-Gligli, Bois-Rada. Elle est implantée sur un sol accidenté, par endroits ravinés qui collectant de l'eau, facilite la conservation de l'humidité et les eaux résiduelles. C'est une forêt quadrillée en parcelles/stations correctement alimentée en eau. Ces parcelles sont bien délimitées, entretenues par l'O.N.F. qui en est le gestionnaire pour le compte du Conseil Général, d'où son appellation de forêt départementale de Poyen.

3/ LA RAVINE (planche 10)

En contrebas de la forêt, sur un dénivelé de 15 à 20 mètres s'étire en portion droite, la ravine qui longe l'habitation, tout en la délimitant. Large de 4 à 6 mètres, elle circonscrit les terres de Poyen sur 2 kilomètres jusqu'au pont Gaschet. Elle serpente dans un lit peu encaissé entre les mornes qui la dominent en pente douce. Sa berge nord est couverte de plantations de canne alors que la berge sud dégagée en savane de 10 à 20 mètres de large se déroule comme une immense prairie originale et paisible bien souvent occupée, donc entretenue, par des bovins. Outre son aspect bucolique, cette berge comprend un aspect historique et patrimonial incomparable en Guadeloupe. Nous avons là un exemple de chemin de halage pour la circulation fluviale de gabares, de canots et de pirogues. Cette ravine peut être franchie en trois points où se combinent franchissements en voiture, voie ferrée et à pied.

Loin d'être uniquement un élément naturel de paysage, cette ravine est une construction historique dont la valeur patrimoniale devra être utilisée par le schéma de mise en valeur de Poyen.

V - CHEMINS VICINAUX ET SENTIERS

Les deux unités structurantes du Poyen d'aujourd'hui, la plaine cannière et la forêt, sont reliés et enserrés dans un dense réseau de circulation. Un maillage serré de sentiers et chemins les parcourent, les déclinant sous différentes formes en chemins d'accès, de lisière, de liaisons.

1/ ACCES, LISIERE ET LIAISON

- Le chemin d'accès principal, large chemin de tuf traversant les champs de canne, relie la route nationale à la gare principale et aux abords de la forêt (non loin des vestiges et de l'aire de pique-nique).

- Le chemin de lisière qui sépare la plaine de la forêt, permettant de circonscire cette dernière sans y pénétrer.

- Les chemins de liaison qui en plaine, savane ou forêt, relient les lieux caractéristiques de Poyen : les ponts (voie ferrée et piétonne), la savane de pique-nique avec sa mare, les vestiges et le moulin, les gares, les berges de la ravine.

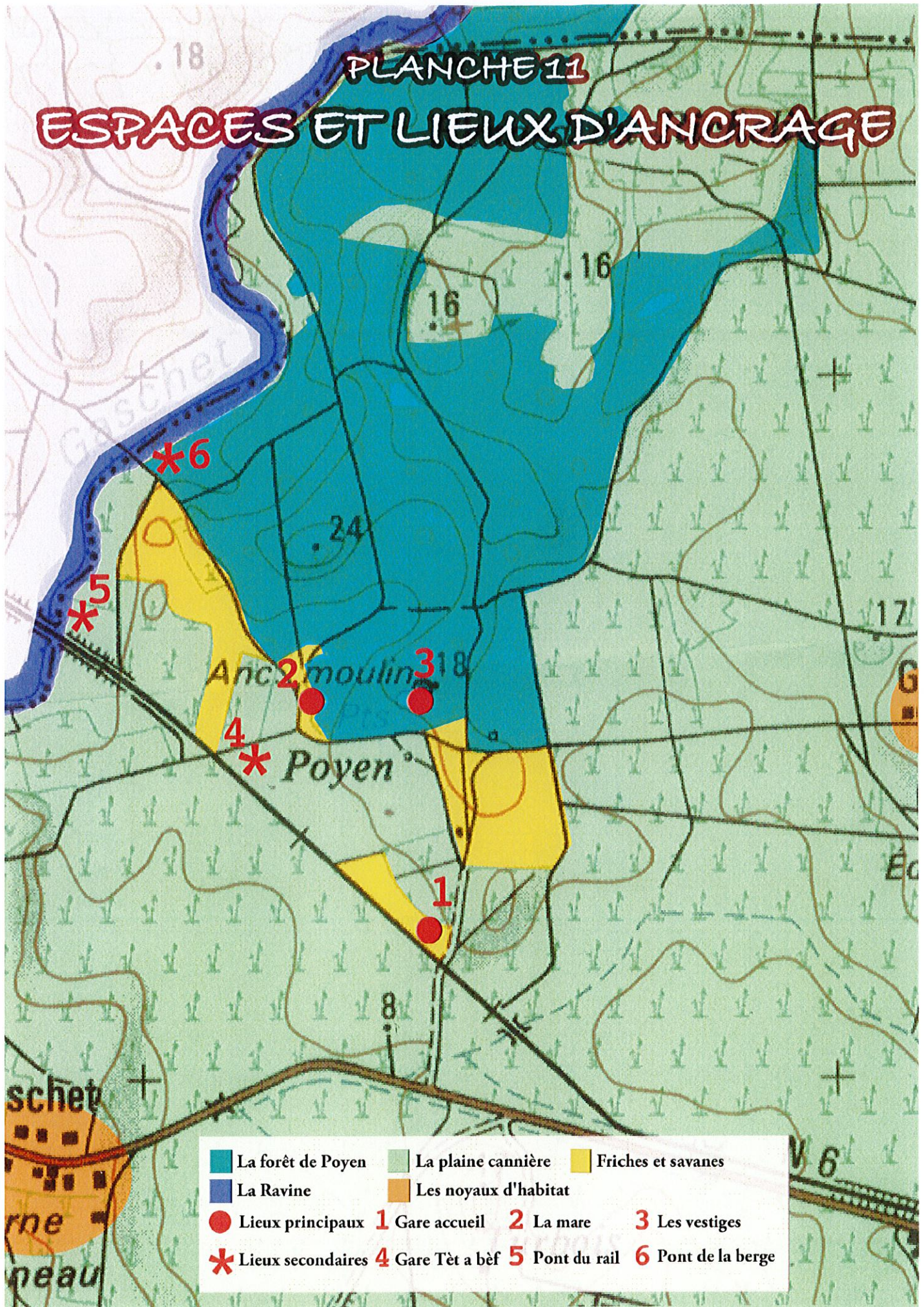
2/ PARCOURIR LA FORET

La forêt de Poyen est agréable à découvrir et à parcourir par l'excellence des chemins forestiers qui l'aèrent. D'orientation Nord/Nord-Ouest, ceux-ci permettent la visite de la forêt sans en sortir, mais aussi la relie à la berge de même qu'aux parcelles cannières. De nombreux choix de circuit sont de ce fait possibles.

Ils pourront concourir à compléter le réseau de découverte du site de Poyen.

PLANCHE 11

ESPACES ET LIEUX D'ANCRAGE



3/ LE SENTIER DE L'O.N.F.

C'est un sentier qui parcourt le forêt en boucle. Il traverse des peuplements de mahogany et une plantation de poirier-pays. Il suit la lisière des cannes avant de circuler non loin des ruines du moulin de Poyen. Long de 2 kilomètres (durée de 40 minutes), il fait découvrir la mare, la forêt et une partie de sa lisière, mais ignore la ravine, les vestiges et la gare. Il conviendra de l'intégrer à un réseau plus vaste de découverte et de valorisation de Poyen.

VI - ANCRAGES, ESPACES ET CIRCULATION

La détermination de sentiers de découverte, de table d'interprétation, de panneaux explicatifs autour du site de Poyen requiert la mise en cohérence des espaces significatifs, de lieux d'ancrages et de voies de circulation. Pour ce faire il convient d'en identifier les principales facettes :

1/ LES ESPACES D'INTERPRETATION (planche 11)

Ils sont au nombre de six :

- La forêt de Poyen
- la plaine cannière
- La ravine
- Les noyaux d'habitat
- Les espaces ouverts de savane
- Les deux plans de la ligne d'horizon (à l'ouest)

2/ DES ANCRAGES SPECIFIQUES

Ils concernent les lieux suivants :

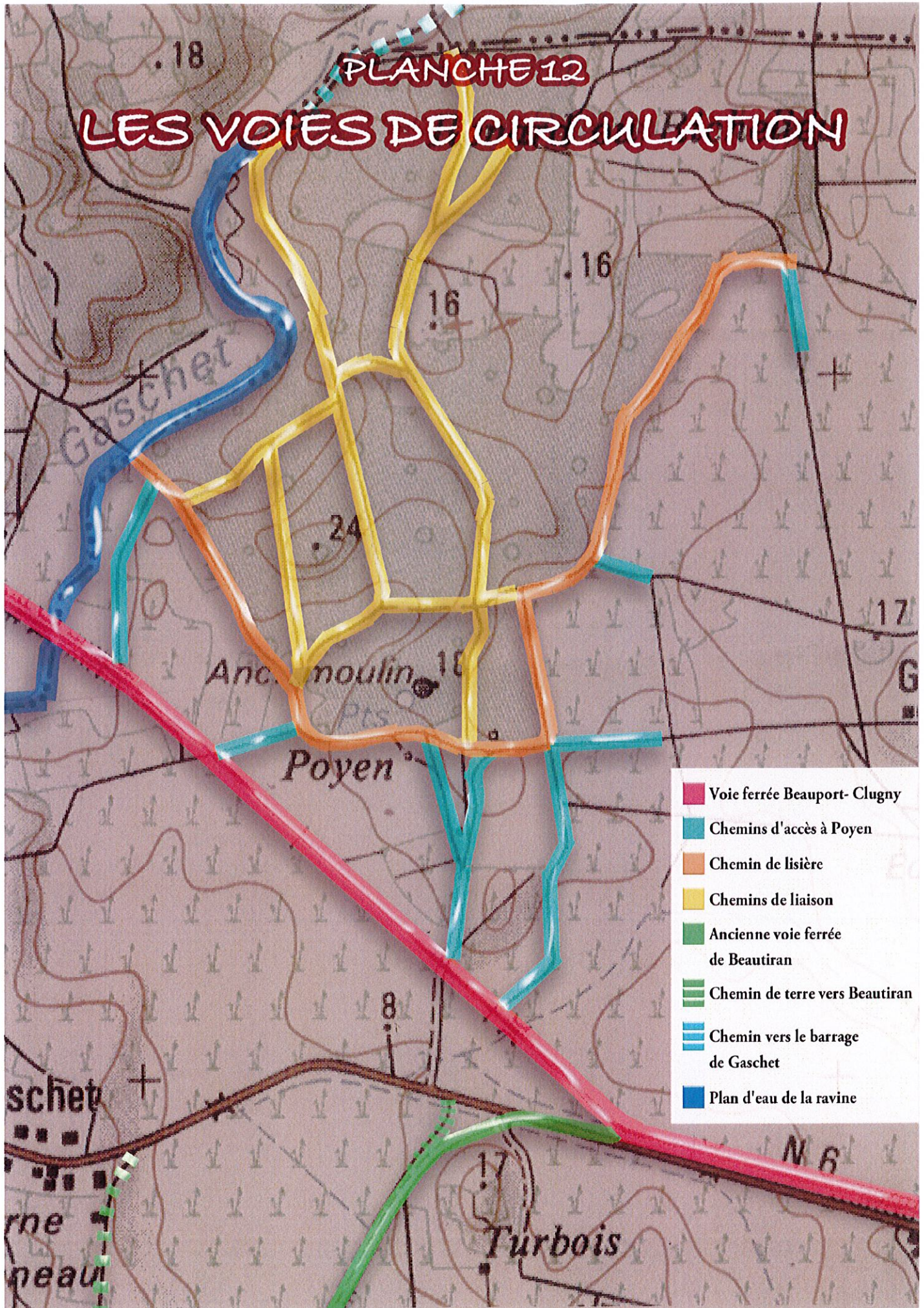
- La zone de vestiges autour du moulin
- La zone de la mare et son aire de pique-nique
- Les deux gares de Poyen
- Les deux ponts (de la voie ferrée et piéton)
- Les berges
- La tombe des Poyens ?
- Les ruches d'apiculture ?

3/ DES VOIES DIVERSES DE CIRCULATION (planche 12)

Ils sont de divers types :

- Le chemin d'accès de Beautiran
- L'ancienne voie ferrée de Beautiran
- La route nationale N°6
- La voie ferrée Beauport-Clugny
- Le chemin de lisière forêt/canne
- Les chemins d'accès de la forêt
- Les chemins de liaison interne à la forêt
- La ravine

PLANCHE 12 LES VOIES DE CIRCULATION



- Voie ferrée Beauport- Clugny
- Chemins d'accès à Poyen
- Chemin de lisière
- Chemins de liaison
- Ancienne voie ferrée de Beautiran
- Chemin de terre vers Beautiran
- Chemin vers le barrage de Gaschet
- Plan d'eau de la ravine